

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2022

---

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4905)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL57

présenté par  
M. Pont, rapporteur

-----

### ARTICLE 1ER NONIES B

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'un dispositif non normatif adopté par le Sénat.